



Chers parents et usagers des collèges de Seine-Saint-Denis,

Nous vous contactons aujourd'hui pour vous rendre compte de la situation alarmante dans les établissements scolaires du département en matière d'hygiène et de sécurité liée aux conditions de travail dégradées des agents de service (ATTEE) qui s'occupent de l'entretien, de la maintenance et du service de restauration dans les collèges.

Alors que notre département connaît un boom démographique et que **les élèves sont donc de plus en plus nombreux dans les établissements, les effectifs d'agents eux n'augmentent pas, voire diminuent dans certains collèges.**

La moyenne d'âge des ATTEE est élevée et nombreuses et nombreux sont les collègues en restriction médicale ou qui connaissent des absences répétées dues à un travail extrêmement pénible qui aboutit à des problèmes de santé chroniques (troubles musculo-squelettiques divers) et des accidents de travail fréquents.

Les absences ne sont presque jamais remplacées quelque soient leurs durées car l'effectif de la brigade de remplacement (EMR) est totalement insuffisante pour remplir son rôle, il faudrait y intégrer environs 165 postes supplémentaires pour couvrir les absences quotidiennes.

Nous devons donc palier au manque d'effectif chronique en faisant parfois double ou triple travail sans aucune compensation, **au détriment de notre santé.**

Les raisons de ce courrier à votre attention sont donc évidentes : toutes ces carences dans les services conduisent à une dégradation de plus en plus marquée des conditions d'hygiène et de sécurité pour la communauté éducative dans son ensemble et donc pour vos enfants comme pour les nôtres.

Malgré les efforts des équipes ATTEE, le manque de personnel se fait sentir au quotidien et **les collèges sont souvent sales** : les salles de classes ne sont pas faites tous les jours, ni les couloirs, ni la cour de récréation et plus grave encore, les WC élèves qui sont parfois dans des états désastreux de par les dégradations causées par quelques élèves mais surtout par le **manque de temps et de personnel pour les entretenir autant qu'il le faudrait.**

Les conditions de travail en cuisine sont déplorables. Les règles d'hygiène ne peuvent s'appliquer vraiment que dans le respect des effectifs prévus. Et alors que ces mêmes effectifs ne sont jamais complets, **les risques d'accidents pour les agents sont accrus** et les manquements à certaines règles d'hygiène sont parfois inévitables pour pouvoir fournir des repas dans les délais prévus quand nous travaillons souvent avec la moitié de l'effectif prévu, ce qui accroît également **les risques d'intoxications alimentaires...**

Cela fait plusieurs années déjà que nous interpellons la direction du département pour qu'elle agisse et recrute et que nous nous mobilisons massivement pour dire notre ras-le-bol de devoir travailler en sous-effectif et ne plus être en mesure de rendre un service de qualité que nos établissements méritent.

Une des réponses de notre employeur consiste à nous faire travailler en mode « dégradé ». C'est à dire que quand il manque du monde, nous devons nous contenter de vider les poubelles et nettoyer les tableaux des salles de classes. Pour l'ensemble de nos collègues, cette pratique est inacceptable et bien souvent, nous devons faire face à l'incompréhension - tout à fait normale - des enseignants qui se demandent pourquoi les papiers s'entassent sur le sol. Nous avons pris l'initiative de dire de vive voix à M Constant (vice-président du département en charge des collèges) qu'**un service en mode « dégradé » est une dégradation du service public** assumée par le département.

Une autre réponse de notre employeur est de palier au manque d'effectif par **l'emploi de contrats précaires**. C'est une attaque de notre statut inacceptable, **un mépris pour les personnes qui viennent travailler dans les collèges pour des sommes dérisoires** alors qu'elles sont véritablement utiles et indispensables et que le recrutement statutaire devrait être la règle. **Nous demandons d'ailleurs que toutes ces personnes soient pérennisées dans leurs fonctions dans l'intérêt général.**

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à vous joindre à la mobilisation des ATTEE mobilisés pour des conditions de travail digne d'un service public d'éducation, pour nos enfants, pour le recrutement d'agents à hauteur des besoins et la fin de la précarité pour nos collègues contractuels ou CAE, pour discuter et trouver ensemble des solutions pour que le département réponde à vos attentes en tant que parents-d'élèves et aux nôtres en tant qu'ATTEE qui n'acceptons pas la dégradation de nos conditions de travail qui aboutissent à une dégradation d'un service public dont nous voulons tous être fiers.

Rassemblement le 20 et 21 mars

**Rendez-vous à 9h30 sur le parvis de l'Hôtel
du Département**

Toutes et tous présents !